

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau par M. La Fabrique
(M. Couroux - Reims)

N° 4396

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE

Tableau de M. La Fabrique
(M. Couroux - Reims)

Rennes le 28 Janvier 1897

Reçu de M. le Conservateur
du musée de Bruxelles, le tableau
Signé N^o la Fabrique que je lui
ai expédié le 7 Janvier Courant

Lauréat

avocat
30. Rue Richard Lenoir
Rennes

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 4390

2

Rennes 26. I. 93
à Monsieur Courcoux
Membre du Conseil général
de Rennes
Par Monsieur le Maire
Rennes Ille & Vilaine

Vous avez l'honneur de voir
par vos lettres que le
Président du C. D. n'a pu
se présenter à l'assemblée
du 11 Mars dernier à Rennes.
Le Préfet qui vous en a
bien voulu offrir de l'argent pour
la collection du Musée
M. le D. du 30 x 18 cent
C'est ce que vous teniez
M. le D. de l'Assemblée, pour
la 1^{re} séance, au Palais
de B. A. sur le plan
du 1^{er} q. Contre le Bureau
et en l'occurrence
Rennes
Ille & Vilaine

Reuwy le 6 Janvier 1897

A Monsieur le Conservateur du Musée
Royal de Bruxelles

Wink. Chemin-Inf.
du 9/18 96 110 188

Monsieur le Conservateur,

Je n'ai pas à vous faire
l'éloge de peintre M^{re} La Fabrique.
Dans le genre qu'il a pratiqué sa
célébrité est indiscutable. En tout
cas, les tableaux s'étant égarés, un
jeu par tout par suite de sa vie errante
j'avais écrit au musée de Bruxelles
pensant bien qu'il n'aurait peut-être
pas autant qu'il en aurait voulu,
l'œuvre de ce maître flamand. Vous offrez
notre lettre du 30 décembre 96 un aperçu
que le musée ne possède de lui que
le « Compteur d'argent ».

La prestation la plus déli-
cate à résoudre, après notre réponse
était celle du prix : un amateur ne
pourrait guère apprécier Saincevaux
la valeur pieuse même de l'œuvre Vieille
femme à la Croix ; j'ai donc
pris l'avis d'experts qui, tout en

admirant le tableau, ont
hésité à se prononcer formel-
-lement; toutefois, ils ont
pensé comme moi que cette
œuvre serait mieux placée
dans un musée que chez un
particulier, le premier inconvénient
de condition d'entretien, de mise
difficile à trouver au moins de pré-
cis le second - En fin de compte,
ils se sont à peu près mis d'accord
pour une somme de 7 à 8000 fr.
leur prix est donc le même, soit
d'une manière de 7.500 fr.

Ce chiffre, en regardant une con-
-cerne est surtout indicatif,
n'ayant pour but que de renseigner
à la petite mesure au Bureau
-de fixation - D'ailleurs la
Commission directrice pourra
toujours fixer son prix. Rien ne
l'empêche de le faire.

En cas de non entente quant
à mon prix et quant à celle de
la Commission, le Bureau sera
renvoyé à mes frais et à ceux de

Les précautions indispensables
sont prises, bien sûr, M. le Com-
-missaire, par lettre préalable,
me permettant de me rapprocher
à mon adresse - alors
j'aurais une décision je
serais en un autre musée
mais ceci ne se ferait
qu'au bout d'un certain temps
et la Commission, si elle se
décidait à faire quelque chose
- fait par rapport - son budget,
saurait où et à qui écrire.

En conclusion, j'ai
confié au chemin de fer le
tableau soigneusement emballé
dans une caisse spéciale pour
qu'il soit sous la garde
- d'hommes, dans les meilleures condi-
- tions, à l'adresse que vous m'in-
-diquerez. Cette lettre ne a priori
- de la part de l'Empire ou de l'Etat.

Veuillez agréer, M. le
Commissaire, l'assurance de ma
Sincèrement respectueuse
dévotion

Remmes le 26 Decembre 1896

Monsieur le Conservateur
du Musée M^{al} de Bruxelles,

J'ai l'honneur de vous
proposer l'achat d'une
œuvre du peintre belge
Nicolas La Fabrique, mort
à Liège en 1736, intitulée
« l'Homme à la Cruche »,
formant peut-être le pendant
à son tableau célèbre «
l'Homme à la Coupe » dont

Le roi de France fit l'ac-
quisition -

L'authenticité de cette
toile que j'ai déniché, reléguée
dans un coin chez un brocanteur
de petite ville, est indiscutable.
Remise à neuf, la peinture
a repris son ancien éclat

Le musée de Bruxelles
serait probablement heureux
de posséder une œuvre de
Nicolas La Fabrique, relative-
ment ~~peu~~ connue quoique
célèbre -

Comptant sur une
réponse, je vous prie, M. le
conservateur, d'agréer l'ex-
pression de mes sentiments res-
pectueux
Courcoux

M. Courcoux, avocat à la
Cour d'appel de Rennes
30. Rue Richard Lenoir, Rennes
Ille et Vilaine

Rue de la Harpe 30 x 1896

à M. Curcoux

avocat à la Cour d'Appel

de Rennes

30 rue Richard Lenoir

Rennes

de la Harpe

4396

28

J'ai l'honneur de vous adresser
par la présente un
L. C. D. à examiner.
Veuillez le faire
attacher. Merci de la
fabrique & de vous
signaler votre attention
par votre lettre du 26 C.

~~X L. C. D. attention~~

et de vous adresser
le dossier, avec les
indiqués, au Palais.

de B H von de M...
N° 9 en note. V...
Il en est de la même
en même temps, &
pour que vous sachiez
ou telle fin.

Et ainsi, Monsieur,
de la, les choses sont
les mêmes les uns et les autres,
à la fin de la guerre & de la
à la fin de la guerre & de la
résultat de la guerre, par
la fin de la guerre, en même
temps de la guerre & de la
en même temps
Fin
J. C. V.
1794

Monsieur Jean Louis,

Le tableau de M.
Courcoua, signé la Fabrique
est arrivé en bon état.

L. Bugege

Pierre Courcoux

Avocat

30, Rue Richard-Lenoir, Rennes

ADMINISTRATION DES TÉLÉGRAPHES.
Beheer van Telegrafien.

INDICATIONS DE SERVICE.
Dienst-aanwijzingen.

UNE ANNEXE

Rem. Charge
DE LA POSTE
SOMME remboursée au 20/1/97

Explication des abréviations
admisses pour les indications de
service.

Uitlegging der verkorte dienst-
aanwijzingen.

D. { Télégramme urgent.
Dringend telegram.
RP. { Réponse payée.
Antwoord betaald.
CR. { Accusé de réception.
Kennisgeving van
ontvangst.
XP. { Expres payé.
Bode betaald.



= RP = CONSERVATEUR MUSEE BRUXELLES =

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} Mars 1851. Art. 6).
Luidens Art. 6 der wet van 1 Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

B DE RENNES 166 10 15 5/10 SR

à
ten

N°

PRIERE AVISER RECEPTION TABLEAU LAFABRIQUE = COURCOUX =

R. a 16/1/97

Courcoux

avocat

Rennes

Tableau bien arrivé

Emil Van Meulen

Secrétaire

Réponse payée

TRANSPORT INTERNATIONAL PAR CHEMINS DE FER

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

N^o
Propriétaire
N^o
Propriétaire
N^o
Propriétaire

des
wagonsN^o d'Expédition :
212

Lettre de voiture

GRANDE VITESSE

M^r (1) Le Conservateur du Musée royal, à Bruxelles
Belgique, Palais des Beaux-arts, place du musée n^o 9

Vous recevrez les marchandises ci-après détaillées aux conditions de la convention internationale sur le transport de marchandises par chemins de fer, ainsi qu'à celles des règlements et tarifs des chemins de fer ou unions de chemins de fer, qui sont applicables au présent envoi.

(1) Nom et adresse du destinataire (ville, station correspondante, rue, numéro, pays). Mentionner, pour les envois en destination de la France ou de l'Italie, si la marchandise est livrable en gare ou à domicile.

Expédition. — Mod. 604 O — Transport international par chemins de fer. (Lettre de voiture.)

(Décembre 1892.) — OBERHUR.

Chemin de fer expéditeur :

Chemin de fer destinataire :

Station destinataire :

MARQUE et NUMÉRO	NOMBRE	NATURE de L'EMBALLAGE	DÉSIGNATION de la MARCHANDISE	POIDS BRUT RÉEL en kilogrammes	POIDS arrondi pour le calcul DES FRAIS de transport en kilogrammes	DÉCLARATION POUR L'ACCOMPLISSEMENT des formalités en douane, octroi ou police ; indications de documents et d'autres annexes y compris les plombages. Autres déclarations prévues par les lois ou règlements respectifs.	TARIFS ET ITINÉRAIRES RÉCLAMÉS
	1	Casse	Tableaux	87			

PARIS-NO
à
BRUXELLES
ENTREPOT

1267

Port payé

Intérêt
à la livraison
Débours.
Rembour-
sements.

en
toutes lettres
en

MONTANT

Détail des débours
et des
remboursements.

Déclaration de port
payé par l'expéditeur

Timbre de la station d'expédition

RENNES

7 JANV 97

OUEST

Timbre du pesage

Timbre
de la station destina

Nota bene. — Les parties encadrées de traits forts sont réservées à la gare.

, le 189

Signature et adresse de l'expéditeur :

Courcois

30. Rue Richard-Lenoir, à Rennes

[illegible]